



1- Objet et domaine d'application

Garantir la qualité du prélèvement bactériologique et la sécurité de la personne soignée et des professionnels en charge du prélèvement, de leur transport et de leur analyse dans le cadre des prélèvements de pus, des collections fermées, de biopsie ou pièces opératoires. Le préleveur est le médecin.

2- Documents associés

Voir Kalilab

C3-INST-005 : délais d'acheminement des prélèvements / CAT

Groupe REMIC de la Société Française de Microbiologie. Le REMIC : référentiel en microbiologie médicale. 6^{ème} édition 2018.

Protocole d'hygiène des mains.

Antisepsie chez l'adulte et l'enfant de + de 30 mois.

Antisepsie chez l'enfant de - de 30 mois.

3- Responsabilités

Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux qui déterminent les procédures applicables (Art. L. 6211-7 et 6211-15 ordonnance).

L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction des soins de l'établissement et les services de soins.

Le directeur de l'établissement veille à leur application.

Les responsabilités s'appuient sur les règles de fonctionnement définies en concertation entre les secteurs d'activité cliniques et le laboratoire de biologie médicale (cf. Manuel de certification HAS V2010 Juin 2009).

Les personnels soignants s'engagent à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement réalisé et mis à jour par le biologiste-responsable du laboratoire.

Les modes opératoires de prélèvements sont sous la responsabilité du biologiste.

4- Déroulement

a- Définition

- Les suppurations fermées peuvent avoir plusieurs localisations : abdominale, pelvienne, ORL (ex : phlegmon collecté), cervicale, ostéoarticulaire, sous-cutanée.
- Les prélèvements sont d'origines très diverses. Il s'agit de décrire uniquement les conditions de prélèvement.
- La recherche de bactéries anaérobies ne sera jamais réalisée sur des écouvillons classiques sans milieu de transport (type ESwab ou Portagerm). De façon générale, préférer le prélèvement à la seringue plutôt que l'écouvillon.

b- Préparation de la personne soignée

Prévenir la personne soignée (si besoin la personne de confiance désignée) du déroulement et du but du prélèvement.

c- Technique

1- Prélèvement par ponction

- Prélever le pus avec une **seringue purgée d'air**. Pour les prélèvements des tissus sous cutanés, désinfecter la région cutanée avec un antiseptique à large spectre type Bétadine® alcoolique afin de ne pas contaminer le prélèvement par des germes présents sur la peau.
- Transférer le contenu de la seringue dans un flacon contenant un milieu de transport (Portagerm) fourni par le laboratoire :
 - Désinfecter le bouchon du flacon
 - Injecter le contenu de la seringue dans le flacon. Pour une recherche de BK, réserver une partie du prélèvement dans un récipient stérile sans milieu de transport, type flacon à ECBU.
- Cas particulier en cas de quantité insuffisante de matériel infectieux :
 - Prélèvement à la seringue :
 - Enlever l'aiguille avec une pince et l'éliminer dans un collecteur pour objets coupants / tranchants (Attention, ce geste expose l'opérateur à un risque d'AES). Acheminer **très rapidement** la seringue bouchée avec un bouchon stérile au laboratoire et **la remettre en main propre au technicien de laboratoire**.
 - Prélèvement à la seringue montée de l'aiguille :
 - En cas de très faible quantité prélevée, laisser l'aiguille sur la seringue et **neutraliser l'aiguille en la piquant à une main dans un cube plastique stérile** disponible dans l'emballage d'une seringue pour gazométrie.



2- Prélèvement par biopsie

Disposer les échantillons dans un récipient stérile type poudrier (avec 2-3 gouttes de sérum physiologique si biopsie cutanée).

3- Prélèvement de pièce opératoire

Disposer les échantillons dans un récipient stérile type poudrier.

d- Transport

- Noter sur les échantillons :
 - . L'identité de la personne avec l'étiquette patient
 - . La nature du prélèvement (si prélèvements multiples, les différencier sans ambiguïté).
- • Noter ou cocher sur le bon de laboratoire :
 - . L'identité de la personne (étiquette patient)
 - . L'identité et le grade du préleveur
 - . La date et heure du prélèvement
 - . Les renseignements cliniques et le type de prélèvement « Diagnostic » / « Dépistage »
 - . Les examens demandés
- Placer les échantillons dans un sachet plastique fermé hermétiquement, puis le bon de laboratoire dans la pochette dédiée
- Faire parvenir les prélèvements au laboratoire dans les 2 heures. Si prélèvements sur Portagerm, faire parvenir les échantillons au laboratoire dans les 24 heures.

5- Classement et archivage

Sans objet